



Séminaire international « TRAMED »
LES PROBLÉMATIQUES DU TRAVAIL DANS L'ESPACE EURO-MÉDITERRANÉEN EN
CRISE : PRÉCARITÉ ET JEUNES GÉNÉRATIONS
Dipartimento di Scienze Sociali - Università Federico II di Napoli
Vico della Pietà 1, 80138 NAPOLI
21-22 Octobre 2015, Naples

La précarité multidimensionnelle : un défi pour les jeunes et les adultes

Jenny Rinallo, doctorante en cotutelle

Economic Sociology and Labour Studies (ESLS), GSSPS Network for the Advancement of Social and Political Studies in North West Italy - NASP WEST (Université de Milan): jenny.rinallo@unimi.it

Laboratoire d'Economie et Sociologie du Travail (LEST), Aix-Marseille Université : jenny.rinallo@etu.univ-amu.fr

Résumé

Le ralentissement économique combiné avec le processus de segmentation ciblée de la force économique a rendu de plus en plus difficile l'accès et l'intégration des jeunes dans le marché du travail. On constate un processus de dégradation général de la qualité du travail et un déclassement de plus en plus récurrent pour les jeunes entrants.

La comparaison entre les Français et les Italiens montre comment les facteurs conjoncturels et structurels forcent les jeunes à faire face à la précarité avec des stratégies basées sur des trajectoires personnalisées. L'étude veut montrer comment la précarité affecte les carrières des jeunes et quels moyens ils mettent en place pour réaliser leurs objectifs personnels et professionnels.

Ce travail va tenter d'expliquer comment la précarité dans le travail et l'incertitude de la vie représentent une dimension subjective qui dépend à la fois d'une caractéristique sociodémographique et d'une perspective géographique et temporelle.

Nous allons analyser les conditions d'emploi des jeunes à travers des dimensions standardisées et des approches subjectives. Une plus grande attention est mise sur les mécanismes sous-jacents pour faire face à la précarité et aux situations d'incertitude par une étude qualitative. Celle-ci est basée sur des entretiens semi-directifs de jeunes Français et Italiens des deux genres entre 20 et 35 ans de différents niveaux d'étude et d'origine sociale.

Des résultats préliminaires suggèrent qu'en Italie et en France, le niveau d'éducation et l'origine sociale familiale, se rejoignent, pour expliquer les inégalités intra-générationnelles dans les parcours professionnels. Dans les deux Pays, les femmes sont plus éduquées et recherchent des emplois leur apportant un épanouissement personnel. Elles sont plus enclines à utiliser des formations pour continuer de développer leurs compétences et accepter des emplois temporaires. Les hommes souffrent plus du manque de continuité dans l'emploi, et perçoivent les périodes de chômage comme une défaite personnelle. Ils sont orientés vers la satisfaction économique autour de la trentaine.

La diminution des politiques actives entraîne un désintéressement du salarié pour son travail. De plus, on constate des sentiments de désaffiliation chez les jeunes de classes sociales inférieures. En conclusion, à cause de l'incertitude du travail et de la vie, les jeunes développent des stratégies individuelles pour achever un compromis, entre une recherche de travail dynamique et une acceptation passive de la précarité de l'emploi.

La recherche comprend six parties. La comparaison entre les jeunes précaires en France et en Italie introduit les principaux sujets exposés dans cette étude et la méthode utilisée. La deuxième partie porte sur une brève description du contexte internationale. Les effets de la libéralisation normative des contrats de travail et leur interprétation subjective sont l'objet de la troisième partie. La quatrième examine les stratégies individuelles activées pour faire face au chômage. La cinquième partie s'attache à présenter l'évolution des trajectoires de décohabitation fait suite aux analyses des parcours professionnels. Les considérations conclusives complètent l'étude.

Avis au lecteur : *La précarité multidimensionnelle: un défi pour les jeunes (adultes)* est une version provisoire et le travail de recherche par les biais d'entretiens en France (Lyon) et en Italie (Turin) est encore en phase de développement. L'échantillon (Annex1) est donc peu représentatif de la jeunesse française et italienne totale et les résultats ne peuvent être généralisés à ce stade du projet. Des résultats préliminaires sur la perception subjective de la précarité, et sur les mécanismes individuels mobilisés seront montrés afin de présenter la nature polyédrique de la précarité, par une perspective qualitative qui sera complétée par des analyses de données quantitatives en cours.

1. Jeunes Français et Italiens: génération galère

La comparaison entre jeunes Français et Italiens permet de circonscrire le champ d'enquête sur la précarité de l'emploi et l'incertitude de la vie par le biais d'études empiriques quantitatives et qualitatives.

Les contributions théorétiques auxquelles nous ferons référence seront complétées par les narrations de jeunes interviewées en France (Lyon) et en Italie (Turin). Les entretiens ont apporté de nouveaux éléments interprétatifs à la catégorie de «précarité» [Barbier, 2005], et ont mis en lumière des aspects dans les trajectoires biographiques juvéniles à travers «stratégies d'adaptation» issues de logiques créatives et passives.

Tout au long de la recherche, on montrera comment la transition vers la stabilité de l'emploi, traditionnellement identifiée par un emploi à durée indéterminée, se réalise à travers l'expérimentation de périodes de contrats atypiques, lesquelles s'étendent dans le temps d'une insertion stable¹ ou vécu comme telle.

Il s'agit cependant d'une trajectoire qu'on ne peut généraliser à tous les jeunes travailleurs observés. Certes, les jeunes rencontrent des difficultés d'insertion, et les trajectoires vers la stabilité professionnelle apparaissent découpées par le chômage, ou morcelées par plusieurs formes atypiques d'emploi, mais il faut établir un diagnostic plus précis. Un diagnostic qui: *“réfute l'idée d'un destin commun à une génération[...] La jeunesse, loin d'être homogène et de connaître les mêmes difficultés, est profondément clivée.[...]: certains s'en sortent, d'autres non et l'écart entre ces deux jeunesses grandit inexorablement.”* [Cahuc et alii, 2013; pp.10-15]

C'est surtout la condition d'incertitude de la continuité de l'emploi qui génère chez les jeunes Français et Italiens un sens de précarité existentielle et professionnelle, qui se manifeste au début de la vie active, conditionnant la construction de l'identité et de la carrière professionnelle, murissant une forte aversion du risque, et retardant l'entrée dans la vie adulte.

Car l'incertitude prend, dans le cas de la précarité juvénile, une tournure particulière: *elle n'est généralement pas le résultat malencontreux d'un événement fâcheux, survenu en cours de vie professionnelle. Elle se condense plutôt dans la perspective de difficultés d'accès à l'emploi durable,*

¹ L'emploi d'un salarié est qualifié stable une année donnée s'il reste toute l'année chez le même employeur, ou s'il change d'employeur une fois dans l'année, à condition que l'interruption occasionnée dure moins d'une semaine. [Cordelier, 2006]

difficultés d'autant plus prévisibles que les aînés les plus proches en ont fait déjà l'expérience. Ce n'est donc pas la perte de l'emploi ou la restriction des revenus qui inaugurent la période d'incertitude [...] En somme: l'incertitude procède ici davantage de sa « prévisibilité », elle confine dans un « au jour le jour », sinon un « no future », et se traduit par diverses formes de « galère » [Eckert et Mora, 2008, pp.31-32].

II. Brève analyse du contexte de crise: un nouveau défi pour une génération galère

Le ralentissement économique, combiné avec le processus de segmentation ciblé de la force active a rendu de plus en plus pénible l'accès et l'intégration des jeunes dans le marché du travail. Au niveau global, les jeunes cumulent de nombreuses difficultés dans la transition école-emploi, mais les constats les plus marquants sont un taux élevé de chômage et une forte propension à occuper des emplois atypiques [Reyneri, 2011; Batard et Saillard, 2011].

Certes, les économies européennes sont impliquées dans la même crise du capitalisme financier, toutefois, tous les pays ne sont pas logés à la même enseigne [Caroleo et Pastore, 2007].

Le taux de chômage juvénile (moins de 25 ans), est structurellement plus élevé que celui de leur aînés², [Clark et Summers, 1982; Rose, 1998] et les données Eurostat [Eurostat, 2015] fournissent une illustration frappante de cette hausse progressive dans l'Union Européenne. En 2005 dans une phase expansive du cycle économique, le taux de chômage des jeunes était de 19% pour monter à 22% en 2014, avec une contraction anormale (16%) correspondant à deux années de forte spéculation financière 2007-2008.

Depuis le début de la crise, dans les pays latins, le poids du chômage est davantage supporté par les plus jeunes des actifs, dont la majorité est embauchée pour des contrats atypiques, surtout à durée déterminée ou d'intérim [ILO, 2012]. La crise n'a fait que dévoiler un mécanisme consolidé et pervers, entre logique de flexibilité à bas profil³, et recyclage de postes de travail, où les jeunes sont la variable d'ajustement du système emploi.

Les pays du bassin Méditerranéen -en particulier Grèce, Espagne, Portugal et Italie- sont touchés par un double effet de la mauvaise conjoncture: le taux élevé de chômage de longue durée n'arrête pas d'alimenter la proportion des jeunes qui tombent dans l'inactivité.

Les meilleures performances économiques sont enregistrées en Autriche, Allemagne et Danemark, où les marchés déréglementés et flexibles conservent des éléments de rigidité et de sécurité dont la combinaison s'accorde avec les configurations respectives institutionnelles. Ces facteurs sont à la base du paradigme de la flexisécurité développé par les résultats du Danemark [Wilthagen, 1998].

A la base du succès de l'expérience danoise [Madsen, 1998], en termes d'occupation et en diffusion du bien-être de la population, se trouve une structure régulatrice tripartite. Celle-ci garantit en même

² Taux de chômage juvénile dans certains pays de l'Union Européenne en 2014, entre parenthèse le taux de chômage total: Allemagne, 7.4% (5%); Autriche 10.2% (5.6%), Belgique, 22.4% (8.5%); Danemark, 11.2% (6.6%); Espagne, 24.5%; France, 24.6% (10.3%); Grèce, 51.1% (26.5%); Irlande, 21.9% (11.3%); Italie, 42% (12.7%); Pays-Bas, 11.9% (7.4%) Portugal, 33.3% (14.1%); Royaume-Uni, 16.1% (6.1%); Suède, 22.4% (7.9%). Source: Eurostat, 2015a

³ Les économistes ont défini deux typologies de flexibilité. La première est pratiquée à travers la réorganisation quantitative du personnel et du coût du travail; la seconde est de type qualitatif et fonctionnel et mobilise les compétences des travailleurs. La seule déréglementation des typologies contractuelles rend compte d'une image partielle du phénomène. Une prospective plus correcte est par contre orientée à présenter la nature polyédrique de la flexibilité. En particulier l'attention est dirigée sur la flexibilité temporelle qui, à travers la réorganisation de l'horaire de travail, a montré des effets positifs pour les entreprises aussi bien que pour les travailleurs. Des exemples de politiques de réduction des horaires du travail viennent de la France et de l'Allemagne.

temps la flexibilité du marché du travail, et la sécurité des travailleurs. Les mesures de soutien de l'employabilité des chômeurs et des catégories faibles ont été des facteurs de réussite. Il s'agit des sommets du «golden triangle» (lett. triangle d'or): des politiques actives pour l'emploi avec une référence particulière à la formation, des généreux systèmes de protection universelle du revenu en forme d'assurance et d'assistance, et un système de relations industrielles caractérisé par une ferme coopération entre les parties sociales et le gouvernement [Calmfors et alii., 2011].

La flexisécurité s'est progressivement affirmée comme la panacée pour contenir le fléau du chômage par les recommandations de Bruxelles. Toutefois, le manque d'une réorganisation des régimes de protection sociale au niveau national -selon le modèle socio-démocratique danois du *learnfare* ou la version néolibérale anglaise du *workfare* [Lodigiani, 2008]- a privé la flexisécurité d'une de ses composantes, notamment la sécurité des travailleurs, dans un contexte marqué par la volatilité de l'emploi. Cela expose un besoin majeur de protection sociale pour faire face au risque d'incertitude occupationnelle. Spécialement dans les cas de flexibilité numérique et normative (dite aussi flexibilisation des rapports de travail), qui concerne la majorité des jeunes actifs [Solow, 1001].

La flexibilisation croissante du marché du travail était d'assurer la croissance des volumes productifs avec une réduction des taux d'occupation, prévenant les effets cicatrisant du chômage de longue durée. Mais le paradoxe est qu'on a constaté des taux élevés de chômage juvénile.

L'érosion des compétences, en attendant d'entrer dans le marché du travail, et la démotivation de réinsertion, à travers des pratiques de déqualification des compétences pour une stratégie de réduction de coût du travail [Nauze-Fichet et Tomasini, 2005], ont donné naissance à un phénomène de marginalisation sociale et de vulnérabilité économique [Perrin, 2004; Borghi, 2007]. L'apparition sur la scène des NEET (acronyme anglais de *Neither in Employment nor in Education or Training*) et d'une nouvelle classe des salariés [Paugman, 2000], notamment celle des «travailleurs pauvres⁴», est le symbole d'une des contradictions de la «deuxième modernité» [Castel, 2004].

Les nouvelles générations sont les plus éduquées mais se voient offrir moins d'opportunités que celles qui les ont précédées. Tout cela dans un contexte frappé par un sens de précarité individuelle et collective. En outre, il existe une asymétrie croissante entre les formes d'emploi des travailleurs et les critères d'éligibilité à la sécurité sociale pour les chômeurs.

III. Jeunes Français et Italiens: vecteurs de nouvelles normes d'emploi et interprétations de la précarité

En France comme en Italie, la crise économique de la fin des années '70 a déclenché l'explosion du chômage juvénile ce qui a entraîné une redéfinition des contrats de travail, conventionnellement définis par le temps plein et indéterminé. Des contrats non-standard, ou atypiques, sont apparus et les jeunes sont devenus les vecteurs de ces nouvelles formes d'emploi.

Il faut aussi souligner que les premières formes d'emploi atypiques étaient insérées dans un cadre normative très rigide, qui en précisait leur nature provisoire et applicabilité, dans les seuls cas prévus par la loi. Dans les intentions du Législateur, et sous l'hégémonie des politiques économiques néolibérales, la durée préfixée aurait garanti un accès certain à l'emploi à tous les travailleurs, et

⁴ Un «travailleur pauvre»(ou «actif pauvre») est une personne active, occupée ou non pendant plus de six mois, qui appartient à un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Données Eurostat (2015b): population 18-24 ans: EU28 (12,7%), France (13%), It (15,9%); population 25-54 ans: EU28 (9,6%); Fr (7,7%); It (11,3%).

l'acquisition continue des compétences aurait permis de mûrir l'expérience professionnelle, conduisant à la stabilité, selon le principe du «stepping stones effect»⁵.

De nombreuses recherches contribuent à démentir cette version de l'accès facile à la stabilité, démontrant une dualisation structurée du marché de travail: *“le fonctionnement du marché du travail tend à s'éloigner d'un modèle de file d'attente, où les emplois instables sont des tremplins vers l'emploi stable, pour se rapprocher d'un modèle segmenté, où les emplois stables et instables forment deux mondes séparés, les emplois instables constituant une «trappe» pour ceux qui les occupent.”* [Picart, 2014; p. 44]

Un étude économétrique [Alboni et alii., 2007] analyse les temps de conversion des emplois atypiques (durée déterminée, apprentissage, intérim, aides et autres) en contrats standards (durée indéterminée) afin d'estimer la rotation des emplois, selon le flux des embauches et des débauches, du 1 janvier 2004 au 31 décembre 2006. Réalisée sur la province de Bologna et mobilisant des données antérieures à la crise, il s'agit d'une des premières enquêtes en Italie qui reconstitue les trajectoires de mobilité contractuelles sur une période de trois années⁶.

Par le biais des modèles des courbes de survie, les auteurs décrivent comment les trajectoires professionnelles des plus jeunes sont hétérogènes, réversibles, et fragmentées par période de chômage. Dans les cas des plus jeunes, les différentes formes atypiques considérées ne caractérisent pas seulement la phase d'insertion dans le marché du travail, mais une période plus longue qui s'étend dans les trois premières années de vie active.

De nos entretiens en Italie, ces typologies de trajectoires professionnelles correspondent à la majorité de l'échantillon. Toutefois, la perception de la précarité change selon la place de l'individu au cours de sa vie active, quel que soit le sexe et le niveau d'étude, révélant une pluralité de stratégies d'engagement professionnel.

Pour les plus jeunes, les premières années de vie active sont des itinéraires inachevés et désordonnés, acceptés comme une forme incontournable de destin: *“Je n'ai pas un diplôme en poche, je n'ai pas de compétences, je sais tout faire et rien, je ne connais personne .C'est déjà un miracle que j'ai bossé pour deux mois consécutifs”*. [Ivan, 26 ans, contrat aidé].

La perception de la précarité de l'emploi en termes aléatoires émerge souvent des interviews, qui considèrent le fait d'être en emploi au moment de l'entretien comme une source d'étonnement: *“J'avais eu la chance de l'obtenir”* [Lucia, 26 ans, chômeuse] et encore *“Elle (l'offre d'emploi) est arrivée par hasard dans un moment où j'en avais plein le dos de chercher n'importe quel boulot ”* [Mario, 31 ans, CDD organisateur d'exposition de peinture].

Si les emplois atypiques, au début de la vie active, ou à la suite d'une période de chômage sont de plus en plus considérés comme des pratiques consolidées de recrutement, leur accumulation génère le mot «précarité», et désigne un sentiment d'incertitude professionnelle et existentielle.

La reconstruction de la trajectoire professionnelle d'Alessia est très significative à ce propos. Elle débute sur le marché du travail à la sortie de son baccalauréat d'un institut professionnel du tourisme: *“ j'avais pas trouvé de travail tout de suite, mais je me débrouillais pas mal avec des petits boulots*

⁵ L'hypothèse sous-jacente: le «stepping stones effect», considère les formes atypiques en tant que tremplin vers l'emploi stable par le développement de compétences professionnelles «étape par étape». Pour une analyse sur l'effet spécifique des contrats d'aide en France, à voir: Benoteau (2015).

⁶ En Italie, les études sur les transitions de l'emploi à durée déterminée vers les emplois à durée indéterminée et vice-versa sont jusqu'à présent issues de l'enquête annuelle de l'Istat *Forces de Travail* et couvrent une période de projection (12 mois) trop courte pour parvenir à des conclusions suffisamment solides sur l'effet de l'atypicité sur l'itinéraire à venir. En France, l'INSEE et divers bureaux d'études administratives ayant pour vocation l'analyse de l'insertion professionnelle et des conditions d'emploi ont mis en place des riches bases de données longitudinales qui permettent de suivre l'évolution du phénomène au cours de plusieurs années.

au noir[...] quand j'ai été embauchée dans ce bureau, j'avais un contrat d'une semaine: Ensuite mon contrat a été renouvelé pour un mois parce-que je crois qu'une fille avait fiché le camp. Bref, chaque fin de mois j'avais peur de ne pas travailler le mois suivant, mais après six mois j'avais bien compris leur jeu et j'avais plus peur. Je suis depuis quatre années avec mon CDD, je gagne bien ma vie mais a un certain point je me suis dite : il y en a marre, ça fait quatre années que tu es ici et tu es toujours au point de départ, sans rien, comme par avant” [Alessia, 27 ans, CDD agent de voyage].

On s'aperçoit donc que le concept de précarité ne s'associe pas forcément à une connotation négative, mais admet plusieurs interprétations selon le profil d'évolution des trajectoires.

“L'emploi précaire ne signifie pas obligatoirement précarité. [...] l'emploi précaire existe sans précarité à la clé”. [Nicole-Drancourt, 1992; p.62]. La signification de «emploi précaire» devrait être donc limitée à son caractère d'imprévisibilité dans son évolution. En revanche, la signification de «précarité» se définit comme un état émotif, débouchant d'un mal être professionnel qui devrait concerner l'évolution de la vie de l'individu.

D'un point de vue empirique, Henri Eckert et Virginie Mora [2008] proposent une combinaison entre les formes d'emploi et leur conséquence sur la sphère personnelle et professionnelle, indépendamment du sexe, du niveau de diplôme, ou de la spécialité. Dépasant une vision statique, basée sur la classification juridique traditionnelle des contrats de travail, ils identifient des régimes de formes d'incertitude et de sécurisation des trajectoires: *“L'incertitude sur le marché du travail ne se réduit plus à une opposition entre contrats permanents et contrats temporaires; l'enjeu d'une sécurisation des trajectoires serait de favoriser une continuité susceptible de garantir contre les risques potentiels de dérive et de décrochage de l'emploi.”* [Ivi, p.31]

Les auteurs décrivent quatre régimes de participation au marché du travail⁷ des jeunes français au cours de leur septième année de vie active utilisant les données de l'Enquête 2005, basée sur la «Génération 1998» du Cèreq⁸, notamment: «installation dans emploi durée indéterminée sans anicroche notable»; «installation dans emploi durée indéterminée après quelques perturbations»; «formes paradoxales de continuité de l'emploi» et, enfin, «inscription dans l'emploi discontinu ou le non-emploi».

Si les deux premiers régimes montrent un scénario plutôt favorable, le dernier régime révèle les «zones grises de l'insertion professionnelle des jeunes» [Supiot, 2003]. Celles-ci sont marquées par la pratique de recrutement de la main d'œuvre juvénile sur la base de la concentration de la rotation, qui passe, pour l'essentiel, par une augmentation plus forte de l'intensité du roulement. Pour les populations déjà sujettes aux plus forts taux de rotation, [Picart, 2014] cela passe par une baisse de la durée des périodes d'emploi.

Bien qu'il soit difficile de rendre l'hétérogénéité relative au sein de chaque régime par des trajectoires-types, un constat s'impose. Les jeunes se maintiennent en emploi de manière tout à fait continue bien qu'ils soient embauchés sur des contrats à durée déterminée: ce sont les contradictions enracinées dans le régime des «formes paradoxales de continuité de l'emploi».

⁷ Afin d'apprécier l'innovation de cette démarche de recherche, nous voulons mieux préciser les deux critères croisés dans la définition des régimes de participation au marché de travail. D'une part, les auteurs distinguent deux types d'emplois selon la qualité juridique du contrat de travail: les emplois à durée déterminée (Edd) et les emplois à durée indéterminée (Edi). De l'autre, ils considèrent deux catégories de situations vis-à-vis de l'emploi selon la continuité de la relation d'emploi. La durabilité/continuité de la relation d'emploi est établie dès lors que l'individu n'a connu aucune interruption d'emploi pendant une durée minimale de dix-huit mois, quel que soit le nombre d'emplois qu'il a occupé pendant la période et quels que soient les contrats sur lesquels il était ou est toujours employé.

⁸ L'enquête Génération 1998 en 2005 a permis de réinterroger un échantillon d'individus parmi ceux qui, sortis du système de formation initiale en 1998, avaient été interrogés une première fois en 2001 et une deuxième fois en 2003.

La référence à ce modèle nous permet d'éclairer la situation paradoxale de continuité dans la discontinuité, qui est révélatrice de la stratégie d'engagement professionnelle, marqué par la «logique de l'attente d'une éventuelle titularisation».

D'abord ces formes de «précarité paradoxale» sont plus fréquentes dans le secteur public de la santé ou de l'administration. Les sortants des spécialités tertiaires du CAP/BEP sont un peu surreprésentés, notamment parmi ceux qui cumulent les plus longues durées d'emploi continu sur des contrats à durée déterminée. Une autre vérité choquante concerne le secteur privé. La continuité de contrats au-delà de la durée légale relève, pour une part au moins, de la diffusion de pratiques aux marges de la légalité. D'un point de vue individuel, ces travailleurs se déclarent insatisfaits de leur situation professionnelle et ressentent une plus grande pression psychologique d'être dans la totale incertitude quant à leur avenir.

Souvent, ces salariés de la « précarité paradoxal » hésitent à décrocher le contrat stable recherché, soit parce-que ils aiment leur l'emploi au-delà du mal être issu du contexte professionnel, soit parce qu'ils «préfèrent» obtenir la prolongation de leur activité et la continuité de leur salaire sous la menace couverte de licenciement.

Face aux résultats qui ont mis en évidence le caractère dynamique des carrières des jeunes travailleurs dans le marché du travail, on peut également montrer des analyses préliminaires d'entretiens de jeunes français, issus de familles de la classe moyenne pour mettre en valeur le côté créatif des étudiants les plus qualifiés dans la «précarité paradoxale».

Il est donc intéressant d'illustrer l'état d'esprit de ces jeunes par les propos de quelques-uns. Un fil conducteur caractérise leur vie et concerne leur réinterprétation [L'Horthy, 2004] de contrats atypiques par le rapport «agency/structure»⁹. A la base du changement il y a le choix volontaire du contrat à durée déterminée pour satisfaire un épanouissement personnel: *“faire avant tout ce qui me plaît le plus, en s'échappant des cages psychologiques du contrat à durée indéterminée”*[Julie, 26 ans, CDD + préparation au concours éducateur].

Eleonora, elle aussi, donne une «variante propositive» face à la «précarité paradoxale». Elle débute dans le marché du travail pendant ses études par des petits boulots occasionnels et par un CDI au McDonald: *“tout tourne autour de McDo, la Brioché Dorée, Quick, c'est facile d'être embouchée quand tu es étudiante et que t'es pas intéressée à faire ce travail toute ta vie... Et ils (les responsables des ressources humaines chez McDo) le savent bien, c'est pour ça qu'ils te proposent un CDI: ils sont surs que tu donneras ta démission sans avoir à te payer beaucoup.”* Actuellement, elle focalise sa recherche d'emploi sur des missions d'intérim dans la santé et elle s'en sort plutôt bien. Ça correspond à son «travail idéal»: *“Ben, mon travail idéal, en ce moment, ce serait une sorte de "CDD partiel" C'est-à-dire, un contrat à longue durée déterminée, parce que je n'ai pas beaucoup envie de me stabiliser, et un CDI reste de toute façon plus difficile à arrêter...une fois que tu es dans la machine du CDI... Un CDD dans un hôpital, pas trop stressant, pas trop loin de mes amis... je n'en peux plus de sacrifier ma vie pour le travail.”* [Eleonora, 26 ans, infirmière]

Colin, lui aussi, n'est pas intéressé par un contrat à durée indéterminée, mais il est plutôt orienté sur une recherche d'emplois lui apportant un sens de satisfaction par rapport à la qualité du travail: *“Il s'agissait de l'entreprise de mon père. J'avais la possibilité de continuer à y travailler pour toute ma vie mais j'avais envie de me mettre à l'épreuve, de chercher des bons emplois, de faire vraiment le*

⁹ Le rapport *agency/structure* se rend visible dans les narrations des interviewé(e)s : être femme ou homme, avoir un niveau bas ou élevé d'instruction, sont des éléments structurels de catégorisation sociale que chaque interviewé(e) articule et interprète au quotidien, dans des situations spécifiques, chaque fois caractérisées par des contraintes ou des opportunités. [Colombo et Rebughini, 2015; p.9]

travail que j'avais envie de faire." [Colin, apprenti]. Au final, il a été embauché en alternance par une entreprise: il est presque que sûr que son contrat ne débouchera pas sur un CDI mais il reste très satisfait par les compétences acquises.

Le cas de Colin est d'autant plus intéressant que la liberté de choisir la qualité de l'emploi est devenue un privilège: la plupart des politiques européens privilégient la quantité de l'emploi à sa qualité.

"Partir de la liberté réelle pour penser la qualité de l'emploi et du travail amènerait à construire une batterie d'indicateurs à même d'éclairer le pouvoir d'action et les marges de manœuvre des personnes. Ce qui supposerait aussi de prendre en compte les facteurs institutionnels et les politiques d'entreprises à même de développer le champ de possible en matière d'emploi et de travail. Ces idées peinent à prendre forme dans les cercles européennes [...]." [Goffette et Vero, 2015]

IV. Précarité-chômage: «un autre brique» dans les trajectoires professionnelles juvéniles

Une étude faite il y a plus de 20 ans se posait une question qui reste toujours ouverte: *"Si l'exercice d'emploi précaire ne suffit pas à définir la précarité peut-on en dire autant du chômage?"* [Nicole-Drancourt, 1992; p.63].

Les liens entre flexibilisation normative-précarité-chômage nécessite une longue digression, mobilisant autant les théories économiques, que les politiques du travail. Cependant, les conclusions auxquelles Florence Lefresne [2007] est parvenue nous semblent très appropriées pour un premier stade d'analyse : *"lorsque la conjoncture est mauvaise, les emplois temporaires sont les premiers supprimés, et les jeunes en sont ainsi les premières victimes. En revanche, lorsque l'emploi redémarre, le niveau des formations des jeunes et leur propension à accepter un emploi précaire les placent dans une position relativement favorable. Il est fréquent de parler d'exclusion des jeunes de l'emploi, et cela est souvent les cas pour le non-qualifiés."* [Ivi, p.48]

Si l'on peut tenter de se réfugier derrière la crise pour expliquer la hausse du chômage juvénile, une analyse basée sur les flux d'entrée et de sortie rend une interprétation partielle du phénomène qui considère les jeunes comme archétype des «outsider» d'un marché du travail dual.

Les analyses de Yannick Fondeur et Claude Minni [2004] portent sur les caractères particuliers du chômage juvénile, en considérant l'influence de la conjoncture, et celle des transformations à long terme sur le marché du travail. A ce sujet, les sociologues distinguent deux effets qui influencent les dynamiques d'employabilité, et dont la combinaison rend les jeunes plus susceptibles au cycle économique: «l'effet de primo-entrée», et «l'effet précarité».

Chaque année le flux des sortants de la formation initiale, (à l'issue du parcours de fin d'études ou à la sortie du décrochage), débutant sur le marché du travail, alimente l'offre de main d'œuvre de premier emploi. La pression qu'un tel flux exerce sur la phase d'entrée, et qui s'autoalimente à intervalle de temps réguliers, génère «l'effet de primo-entrée». Cette arrivée systématique de main d'œuvre s'accompagne du reflux des ceux qui sortent du marché du travail.

Il faudra tenir compte que dans toutes les économies, et indépendamment du cycle économique, le chômage frictionnel est un facteur endémique, mais, que dans le cas du chômage juvénile, il assume une dimension particulière explosive¹⁰, causée par la conjoncture économique.

¹⁰ Ce phénomène d'explosion du chômage des jeunes au cycle économique n'est pas spécifique à la France. Une comparaison avec l'Italie, l'Espagne, le Royaume-Uni et l'Allemagne sur la période 1984-1997 a mis en évidence une différence de même nature entre

Toutefois, les dynamiques de turnover ne garantissent pas à tous les débutants d'accéder à l'emploi, même dans les phases de croissance économique. Les discriminations des caractéristiques sociodémographiques, (âge, genre, origine, lieu de résidence) [Bunel et alii, 2013], l'inadéquation des qualifications de l'offre de travail répondant aux besoins des entreprises, et l'inexpérience professionnelle sont des explications possibles.

Parmi les jeunes Français et Italiens interviewés quelques-uns se plaignent des refus continus de la part des entreprises, et des seules offres de stage dont la rémunération dépasse très rarement le Smic. D'autres, par contre, ne comprennent même pas les raisons de leur difficulté à franchir le seuil du marché du travail.

Lucia a passé deux années au chômage à la fin de son contrat chez «Poste Italiane»¹¹. Elle a vécu cela comme une expérience traumatisante, mais elle s'accroche, et continue à rechercher un emploi, en suivant à côté un cours financé par la région dans l'hôtellerie: *“Il y avait des jours pendant lesquels j'étais complètement déprimée. Je n'avais plus envie de sortir, de manger non plus! Je me rappelle que j'envoyais 20 résumés par jour mais je ne recevais même pas une réponse. Je me demandais comment je pouvais y arriver sans travail.”* [Lucia, 26 ans, chomeuse]

Thibaut, en revanche, critique le système des stages qui font miroiter l'inaccessible étoile de l'embauche et surtout par un contrat standard, un «Gral» de plus inatteignable [Cingolani, 2005]: *“Toutes les fois la même histoire. Ils regardent mon cv et me disent: «Vous avez un bon cv mais ce que nous pouvons vous offrir est d'abord un stage chez nous pour tester vos compétences» Bien, un autre stage, c'est juste ce qui manquait à la page quatre de mes expériences professionnelles [...] Je crois que bientôt je serai un expert stagiaire”* [Thibaut, 26 ans, CDD]

Les contenus des entretiens définissent le concept de «précarité d'exclusion» [Nicole-Drancourt, 1992] qui concerne la force active dans son ensemble.

L'expérience professionnelle mérite toutefois une attention spécifique, car elle est la base du deuxième élément caractérisant le chômage juvénile, notamment «l'effet précarité». Celui-ci exprime le risque d'être renvoyé sur le marché du travail. Ce risque est inversement proportionnel à l'ancienneté d'occupation de l'emploi.

Donc, «l'effet précarité» définit la «précarité d'intégration»: une typologie de précarité qui concerne tout particulièrement les jeunes.

La «précarité d'intégration», faisant référence à l'expérience professionnelle, ajoute des facteurs cruciaux à l'analyse des trajectoires professionnelles, et nous impose de raisonner sur l'ancienneté professionnelle sur le marché du travail, plutôt que sur l'âge. L'adoption d'une perspective longitudinale pour estimer l'ancienneté professionnelle devient donc nécessaire. Cette méthodologie met bien en évidence la situation sur le marché du travail des jeunes, par rapport à leurs aînés, à partir des processus d'insertion respectifs qui sont influencés par l'évolution du cycle économique.

“Le fait qu'une cohorte d'entrée sur le marché du travail dans un contexte très défavorable aboutisse, au bout de dix ans, à un niveau d'insertion légèrement supérieur à celui d'une cohorte ayant bénéficié d'une bonne conjoncture au moment de l'insertion”, mais pénalisée par la phase récessive de l'économie correspondant à une ancienneté professionnelle courte, *“suggère que le cycle joue sur le*

le taux d'emploi des 15-29 ans et celui des 30-49 ans. Néanmoins, le phénomène semble plus prononcé en France que dans les autres pays. [Fondeur et Minni, 2004; p.91]

¹¹ Poste Italiane est la principale entreprise publique de service postal.

*processus d'insertion comme un effet de période et ne génère pas d'effet de génération*¹².” [Fondeur et Minni, 2004;p.91].

De nos entretiens en Italie, le cas de Sara est très intéressant. Elle est architecte et ses mots révèlent comme la crise du marché immobilier a touché une des catégories professionnelles depuis toujours considéré comme «forte»: *“Toujours je cherche du travail, sur internet, en faisant le tour des cabinets d'ingénieur et des architectes, mais rien. Rien ne bouge. [...] Il y a une année que j'ai terminé mes études, je suis restée toujours active. Je donne aussi des cours particuliers pour gagner ma vie sans demander toujours de l'aide à ma mère. Par contre, quand je faisais mon stage extracurriculaire, j'étais obligée à m'adresser à elle. Je travaillais, c'est sûr, sauf que je n'étais pas payée: c'est le prix à payer pour acquérir des expériences et recouvrir les rôles de responsabilité.”* [Sara, 28 ans, chomeuse].

Le débat sur l'ampleur des inégalités entre générations est certainement loin d'être clos, mais on aurait tort de se focaliser sur ce qui oppose les jeunes aux adultes. Les inégalités au sein de la jeunesse sont bien plus importantes, et elle n'ont fait que s'aggraver.

L'effet du niveau d'étude sur l'accès à l'emploi, et sur la qualité des emplois occupés est décisif; de plus, cet effet tend à se polariser, en opposant très nettement les jeunes non diplômés aux autres : *face à la crise du travail, le fossé se creuse entre les niveaux de diplôme* [Barret et alii, 2014; p.1]

Bien que les jeunes subissent un déclassement à l'embauche, le diplôme offre encore une protection relative sur différents plans. En Italie, le diplôme est plus un facteur de protection, parce qu'il permet aux jeunes de se situer dans des segments du marché du travail moins sensibles aux fluctuations de l'activité économique, comme, par exemple, le secteur tertiaire [Reyneri, 2011]. Celui-ci est plus résistant aux conjonctures économiques, et s'adapte mieux aux stratégies de flexibilisation horaire. Au contraire, en France, le diplôme est une «carte de visite» d'entrée : *“le diplôme joue pour l'employeur davantage comme signal des potentialités des jeunes que comme une garantie de leur qualification. [...] Le diplôme devient une condition à la fois de plus en plus nécessaire et de moins en moins suffisante pour garantir le niveau d'emploi et de salaire attendu.”* [Lefresne, 2007;p.51]

Avec la crise financière, la situation des jeunes sans diplôme s'est fortement détériorée par rapport à celle de l'ensemble des jeunes. Les moins diplômés sont aussi victimes des effets de déclassement conjoncturel, permettant aux plus diplômés de jouer la carte de l'auto-déclassement, pour occuper des positions pour lesquelles ils sont surqualifiés. Il s'agit d'un phénomène de «descenseur social» [Amsellem-Mainguy et Timoteo, 2007; p.33], qui met en forte concurrence les jeunes diplômés et les moins diplômés sur les emplois, et se conclut par l'éviction de ces derniers, qui voient disparaître les rares opportunités qui se présentent: *“Maintenant juste pour faire du baby setting, les parents te demandent le Master, qu'est-ce ça veut dire? Que maintenant les enfants ont besoin de parler de Shakespeare pour jouer?”* [Davide, 25 ans, contrat d'intérim ouvrier].

Stella, nouvellement diplômée en psychologie, s'est bien approprié la stratégie d'auto-déclassement. Démoralisée par le manque d'offre dans son domaine, depuis longtemps elle se propose comme étudiante en psychologie bien qu'elle ait déjà terminé son Master: *“J'ai un besoin absolu de trouver*

¹² L' «effet de génération» ou effet de cohorte apparaît lorsque des individus vivent au même moment et sont au même stade de leur calendrier individuel des événements qui les marquent durablement.

L' «effet de période» ou effet de moment affecte tous les individus quelle que soit la position qu'ils occupent dans leurs calendriers individuels respectifs, mais sans les marquer durablement.

L' «effet d'âge» L'effet d'âge est, au sens strict, l'effet de la position des individus dans leur cycle de vie ; au sens large (retenu ici), l'effet peut être fondé sur toute dimension causo-temporelle liée au calendrier individuel et suffisamment longue pour que les caractéristiques des individus se transforment. C'est cette transformation qui est le moteur de l'effet d'âge. Selon cette seconde acception, le « processus d'insertion » est un effet d'âge.

de l'argent pour payer mon loyer, de quoi manger. Je cherche de vrais boulots alimentaires. Déjà une fois il m'est arrivé de tomber dans cette situation mais je n'ai pas le choix. En Italie, pour les jeunes il n'y a rien. Quand tu risques la misère, tu es un paria. A l'étranger c'est mieux. L'état fait quelque chose pour sa jeunesse. [...] Je suis obligée de dire que je suis étudiante pour faire la serveuse! Ils sont intéressés par quelqu'un qui ne demandera pas plus que 5 Euro de l'heure au noir." [Stella, 27 ans, collaboratrice chez cabinet psychologue + en recherche d'occupation]

L'appropriation de cette stratégie d'auto-déclassement des plus diplômés est très forte en Italie et représenté le reverse de la médaille du chômage intellectuelle. Le cas de Stella met en question le rôle de l'Etat providence dans la perception de la précarité, ainsi bien que la logique de recrutement des employeurs, qui «dominent» (pour user une expression à la Bourdieu) les moins diplômés en sachant leur faiblesse sur le marché du travail.

De l'autre côté, il y a Lise et à travers ses mots nous pouvons lire la même ambition qui marquait le parcours éducatif de Stella : *"Ah, je ne me pose pas le problème non plus, je suivrai ma vocation. Même si je ne trouvais que de petits emplois, je ne suis pas disposée à en faire d'autres, je veux rester dans mon domaine [...] J'ai tellement galéré pour devenir psychologue que je ne pourrai pas accepter d'autres offres, ni ne le cherche. Je prendrais des petites missions dans mon domaine, mais je ne serais pas disposée à faire de même pour d'autres domaines."* [Lise, 25 ans, étudiante en psychologie + contrats d'intérim].

V. De se placer sur le marché à se loger dans la vie

Les difficultés sur le marché du travail génèrent un effet domino tout au long de la vie adulte, en particulier dans la transition du foyer parental. L'insertion professionnelle et le départ du domicile parental est un processus diversifié et dynamique caractérisé par la vulnérabilité de l'emploi et la réversibilité des choix résidentiels.

La décohabitation est donc un processus de plus en plus complexe et influencé par le marché immobilier et le marché du travail. D'un côté, il y a les prix du logement qui augmentent, en particulier dans les grandes villes, et, de l'autre, des revenus de plus en plus faibles et irréguliers pour se loger. Tout cela devient une dimension reflétant les inégalités entre-générationnelles et intra-générationnelles.

"Les jeunes privilégiés sont favorisés à la fois sur le marché du travail et sur celui du logement, avec des parents issus de CSP+ qui les aident sans doute. A l'inverse, la jeunesse défavorisée cumule les handicaps et présente plusieurs visages: elle a peur d'être contrainte à la dépendance (vit chez ses parents), subir une contrainte par les coûts (en rognant sur l'achat de produits de première nécessité), ou se voir totalement exclue du marché du logement." [Bugeja-Bloch, 2013; 26]

Dans tous les pays européens, les jeunes tendent à rester plus longtemps chez leur parents, et ce même dans des sociétés où l'accès à l'indépendance était précoce. L'impossibilité de quitter le domicile familial est vécue comme une réelle injustice qui reproduit les inégalités dans les parcours scolaires et professionnel [Cereq, 2014].

En France et Italie, ce sont surtout des conditions structurelles à entraver la transition vers l'autonomie résidentielle. La précarisation du marché du travail et la crise de logement abordable créent des conditions sévères pour entrer dans la vie adulte. Toutefois: *"il serait plutôt simpliste de nous limiter à souligner des difficultés structurelles en lien avec le processus d'émancipation par rapport à la*

famille d'origine. Il existe évidemment des déterminants culturels et psychologiques qui limitent le choix, même quand il est possible.” [Buzzi, 2002; p.38]

Pour ce qui concerne les solutions institutionnelles dédiées, celles-ci sont insuffisantes car elles n'ont été pas reformulées en manière organique, par exemple: si le marché du travail devient de plus en plus flexible, le système bancaire manque d'élasticité. Les jeunes qui ont un contrat atypique et, indépendamment de leur revenu, n'ont pas des conditions favorables pour se loger ni dans le parc locatif privé ni dans celui public.

De nos entretiens, nombreux éléments définissent mieux l'impact de la précarité de l'emploi sur le processus de décohabitation, en mettant en relief quelques-unes des similitudes et des différences entre les trajectoires italiennes et françaises ainsi que les tendances et changements perceptibles.

En Italie les nouvelles générations restent de plus en plus chez les parents et, si nous considérons les jeunes adultes (25-34 ans), le 44% vit encore au foyer contre le 11% des jeunes adultes français. Le retard dans le départ du foyer familial est souvent réduit aux facteurs culturels par lesquels se légitime le choix volontaire de rester chez «Hotel mama». Il ne s'agit pourtant pas d'une entière génération Tanguy (en référence au film d'Etienne Chatiliez sorti en France en 2001), représentant de jeunes velléitaires désireux de se faire cocooner le plus longtemps possible.

A la base, il y a des difficultés dans l'accès au logement car le marché immobilier est caractérisé par un grand pourcentage de propriétaires et par hauts prix de l'immobilier à location [Baldini et Poggio, 2014].

Dans les cas de jeunes employés en contrat atypique, avec un bas niveau d'étude et issus de familles de la classe populaire, le retard dans le départ du domicile parental est accentué par l'incertitude des revenus qui laisse transparaître une certaine « difficulté d'appartenir » [Cavallie et alii, 2008; p.20]. Ils sont piégés entre le « double-peine » de la « flex-insecurité » et de conditions très rigides dans le marché du logement.

Les jeunes hommes vivent un «mythe Bohème», tendant à compenser la précarité de l'emploi en restant dans la sécurité que leur apporte la maison parentale. Leurs trajectoires résidentielle sont généralement linéaires et marquées par l'acceptation à s'adapter: “*Tu me demande si j'ai l'intention de quitter le foyer ? Comment je peux faire, j'ai déjà dit que c'est un miracle de bosser pour deux mois consécutifs... penser à payer un loyer ? Non, merci. Il ne me manquerait plus que cela !*”

Toutefois, si on considère la trajectoire de Mario nous pouvons voir deux actions simultanées: la première, l'impossibilité financière pour un individu de quitter la maison familiale à 30 ans et la deuxième, la perception sociale pour un homme de devoir prendre financièrement en charge une femme. Il perçoit comme un échec le fait d'avoir eu à renégocier ses espaces de vie dans la maison de sa mère, en démontrant comme le logement est aussi une place à soi, une place symbolique et un place sociale [Van de Velde, 2008] Il a mis en place une forme «d'arbitrage financier» entre indépendance couteuse et dépendance gratuite: il ne s'agit pas de la meilleure solution mais simplement parce qu'il n'y a pas d'autres alternatives. [Mario, 31 ans, CDD organisateur d'exposition de peinture].

Les jeunes femmes avec un bas niveau d'étude, par contre, tendent à sortir du foyer familial pour des stratégies de reproduction, c'est-à-dire pour la formation d'un nouveau foyer. Toutefois, la cohabitation est plutôt finalisée comme une expérience de préparation au mariage que comme alternative [Leccardi, 2002]. Le choix de quitter le foyer par un projet de mariage est un des facteurs que prolonge la permanence au foyer parental et au même moment il est un mécanisme de reproduction du niveau social [Bertolini et Filandri, 2014].

Marika a décidé de sortir de chez ses parents pour commencer la cohabitation avec son futur mari. Au moment du départ, son contrat se terminait. Elle souffre de par sa situation professionnelle et elle cherche du réconfort dans sa vie privée : *“Nous avons décidé de partir ensemble. Mon copain est un ouvrier et travaille depuis plus de dix ans. Nous avons fait des grandes économies et nous avons renoncé à beaucoup de loisirs. [...] Nous pourrions acheter une maison grâce au contrat stable de mon compagnon.”* [Marika, 28 ans, chômeuse].

La trajectoire de Marika réfléchit le modèle traditionnel de formation et d'installation dans le couple adulte basé sur le « male-breadwinner » [Esping-Andersen, 1990] ainsi que la forte pénalisation de genre que caractérise le marché du travail italien, profondément marqué par formes de ségrégation verticale et horizontale et, par conséquence, d'une basse participation féminine au marché de travail régulier.

En revanche, Anael une éducatrice professionnelle est partie pour s'installer toute seule à Torino da Pisa depuis l'âge de 18 ans. Elle sentait le besoin d'explorer la vie adulte et à la suite d'une brève période de chômage elle était inquiète de la possibilité d'avoir à retourner chez ses parents : *“J'ai eu de la chance de trouver le travail que je suis en train de faire [...] ma plus grande peur aurait été celle de revenir dépendre de mes parents. Je suis assez grande et selon moi, à 26 ans, chacun doit être capable de prendre soin de soi, ou au moins la société dans laquelle nous vivons devrait nous donner la possibilité de nous maintenir tous seuls. [...] Mes parents, à 26 ans avaient un travail, avaient fondé une famille et avaient une maison [elle gesticule avec les mains pour énumérer les étapes atteintes par ses parents]. Les miens, ils sont diplômés et ont tout de suite trouvé du travail, le même depuis 20 ans.”*

Chiara, elle aussi, a décidé de s'installer à Turin à la fin de son Master. Elle a été embauchée pour un stage d'une année par son université. Toutefois : *“dans le cas où je reste chômeuse et je ne réussis pas à payer mon loyer, mes parents pourraient me prêter de l'argent et je m'engage à leur rendre...c'est déjà arrivé avec le stage passé. Cependant si je me trouve dans une condition de chômage de longue durée mes parents n'accepteraient jamais de me soutenir financièrement en vivant à l'extérieur du foyer parental. Je suis sortie de la maison quand j'ai été certaine de pouvoir payer ma propre location.”* [Chiara, 26 ans, CDD chez Université de Turin]

Pour toutes les deux, la décohabitation a une forte valeur symbolique et le retour chez les parents est perçut comme une régression dans leur parcours de vie. La décision de sortir de la maison familiale ne correspond pas à une phase d'insertion complète dans le marché du travail. En général : *“Si la jeunesse a longtemps été pensée comme un état antérieur à l'emploi stable, la décohabitation du foyer parental et la mise en couple, ce n'est plus le cas aujourd'hui où ses « frontières sont mouvantes.”* [Ansellem-Mainguy et Richez, 2013; p.2].

Pour Anael et Chiara, le départ du foyer est plutôt d'une stratégie de recherche de l'autonomie résidentielle que progresse vers l'indépendance économique.

La distinction entre le concept de « autonomie » et « indépendance » s'affirme comme pilier dans la littérature de la sociologie de la jeunesse. L'autonomie résidentielle est la condition de vie à la sortie du foyer parental et elle ne correspond pas forcément à une prise en charge totale des coûts du logement par les jeunes. L'autonomie financière, en revanche, est la capacité individuelle à se maintenir économiquement et elle n'est pas forcément suivie par la transition du foyer parental.

En France, il y a plus d'hétérogénéité et de réversibilité dans les trajectoires individuelles. Ici on a largement insisté sur le phénomène de familialisation et d'institutionnalisation de la jeunesse, découlant de l'allongement de la prise en charge des jeunes par la famille et la collectivité des adultes

et par l'extension d'une certaine intervention publique à leur égard, que ce soit pour les jeunes chômeurs ou pour les étudiants. [Cicchelli et Galland, 2009]

Ce qui nous semble étonnant est que tous les interviewés ont déclaré de renoncer aux dépenses de première nécessité et cela expose de plus en plus les nouvelles générations à formes de fragilisation des parcours d'entrée à la vie adulte: *“la valorisation culturelle d'une indépendance précoce se heurte à l'existence de conditions financières freinant sa survenue.”* [Cavalli et alii, 2008; p.15]

Pour les jeunes hommes, prenons par exemple le cas de Thibaud, dont la situation sur le marché du travail est caractérisée par des aller-retour entre périodes d'emploi et périodes de non-emploi, a décidé de réagir à sa condition d'incertitude financière et, depuis 4 ans, il loue des chambres dans son appartement, reçu en héritage de sa mère. Il ne s'agit pas d'un choix économique tout court mais répond aussi au besoin de partager son «espace vital» avec des autres.

Il y a des similitudes plus marquées entre la France et l'Italie concernant les comportements sociaux des hommes vers la trentaine.

Adrien, par exemple, a choisi de quitter la maison familiale en vivant d'emplois précaires bien que très diplômé. Son cas correspond à une «forme d'autonomisation tardive» où le moment de départ arrive en âge mûre, à la suite d'un parcours très réfléchi. Il a toujours réussi à maintenir son autonomie résidentielle ce que lui confère une progression linéaire vers l'indépendance complète. A l'âge de 33 ans il se sent prêt à fonder sa famille avec sa compagne, qui elle est encore étudiante. [Adrien, 33 ans, fonctionnaire]

Les femmes françaises (à tous les niveaux d'étude) ont un grand besoin d'autonomie et partent du foyer parental même si elles sont contraintes d'y retourner pour de temps courts quand elles perdent leur autonomie financière.

Cette logique rappelle le typique cas chez les familles moyennes où le passage à l'âge adulte se réalise par «formes d'autonomisation partielle sous contrôle des parents».

Toutefois, le départ du foyer familial n'est pas toujours synonyme de «bon choix» même si il apparaît comme un «choix sans-retour» s'il n'y a des raisons particulières à lui justifier.

Lise: *“En effet, malgré moi je fais partie de la minorité des privilégiés, j'ai des amis plus jeunes qui vivent encore avec leurs parents et auxquels je dis toujours : «Si vous devez rester avec vos parents, je comprends que vous ayez envie de vous émanciper, mais vous hésitez parce que la vie est une Galère dehors ! Une galère, une galère.»* [Lise, 25 ans, étudiante en psychologie + contrats d'intérim].

De tous les intervenants que nous avons interviewés il apparaît donc en conclusion que premièrement la précarité impose sa multi-dimensionnalité en structurant autant les carrières professionnelles que les trajectoires de décohabitation. Secondairement, les stratégies et les mécanismes mis en place chez les jeunes français et italiens nous amènent à nous interroger sur la définition même d'entrée dans la vie adulte à l'intérieur d'un processus de précarisation globale. Troisièmement, il faudra repenser à la jeunesse dans un environnement précarisé par l'incertitude de la continuité de l'emploi et l'insécurité tout au long de la vie adulte.

VI. Conclusion

Il n'y a pas une définition unique de la précarité et il faut se méfier d'une mésinterprétation de ce terme. Le processus de normalisation du concept de précarité sponsorisé par le paradigme dominant du néolibéralisme a concerné la formulation des nouvelles catégories d'analyse pour mieux comprendre le changement dans la structure économique et sociale.

Toutefois, délimiter la précarité dans des catégories analytiques est très difficile. La «précarité» est un concept multidimensionnel déclinable à différents domaines d'étude, c'est-à-dire que qu'il n'existe pas une définition unique de «précarité» et cela représente un problème pour les recherches comparatives basées sur le principe «toutes choses égales par ailleurs» [Giraud, 2004; Demazière et alii, 2013].

On a la tendance à définir la «précarité » par son antonyme, par exemple : le travail précaire est défini par rapport au travail stable, mais nous avons essayé de montrer qu'il est possible de trouver des trajectoires professionnelles stables cependant précaires. Donc, pour une analyse la plus prometteuse il faudra toujours faire un diagnostic complet de la signification de la précarité selon le contexte de référence.

Même si la structure sociale et économique délimite notre espace d'action il y a des interactions entre les niveaux macro et micro qui aboutissent dans la définition des stratégies d'adaptation qui découlent de logiques de réactions individuelles. Celles-ci portent sur une réinterprétation individuelle du contexte extérieur lié au cadre cognitif, aux possibilités d'action de chacun et à la direction de nos intentions.

La combinaison entre les différentes dimensions produit des trajectoires où la perception de la précarité et les mécanismes activés sont les éléments clés pour expliquer leur hétérogénéité. Cela nous amène à rejeter l'idée d'une jeunesse homogène et inerte pour commencer à construire un discours autour de la jeunesse et de la précarité en tant que entités autonomes mais en relation.

Bien que les trajectoires professionnelles et de décohabitation soient hétérogènes, il est néanmoins possible de dresser quelques points de convergences afin de les décrire par des trajectoires-types où les filtres institutionnels influencent la perception subjective et collective de la précarité.

Parmi ces filtres, nous retenons en particulier : le régime d'État-providence, la réglementation du marché du travail et les politiques d'insertion, les politiques de logement et enfin, le système éducatif. Ces éléments nous permettent d'aboutir à une compréhension de la signification de la précarité au sein des modèles nationaux de jeunesse [Van de Velde, 2008] par une perspective comparative.

La comparaison entre les Français et les Italiens montre comment les facteurs conjoncturels et structurels forcent les jeunes à faire face à la précarité avec des stratégies basées sur logique adaptative en forme active et passive. Les nouvelles générations sont en train de définir un nouveau modèle socio-économique de précarité que les gouvernements devraient considérer.

Bibliographie

Alboni, F., Camillo, F., et Tassinari, G. (2007): “Il dualismo del mercato del lavoro e la transizione da lavoro temporaneo a lavoro a tempo indeterminato in provincia di Bologna”, *Quaderni di dipartimento*, Dipartimento di Scienze Statistiche “Paolo Fortunati”, Bologna, n°4, serie 2008.

Ansellem-Mainguy, Y., Timoteo, J. (2007): *Atlas des jeunes en France. Le 15-30 ans, une génération en marche*, Paris: Éditions Autrement.

Ansellem-Mainguy Y. , Richert, J.-C. (2013): “Une jeunesse qui dure plus longtemps : Des frontières mouvantes” in « L'état de la jeunesse en France », *Alternatives économiques*, Hors-série, Février, en partenariat avec Injep et Afev in Séné et Cordazzo (2014)

Angotti, M., Aldeghi, I., Brezault, C. et Olm, C. (2008): “Deuxième chance? La prise en charge des jeunes éloignés de l'emploi de qualité”, *Cahier de recherche* du CREDOC 2008; pp. 1-135.

Baldini M., Poggio T. (2014): “The Italian housing system and the global financial crisis”, *Journal of Housing and the Built Environment*, vol. 29; pp. 317-334.

Barbier, J.-C. (2005): “La précarité, une catégorie française à l'épreuve de la comparaison internationale”, *Revue Française de Sociologie*, 46(2); pp. 351-371.

Barret, C., Ryk, F. et Volle, N. Enquête 2013 auprès de la Génération 2010. Face à la crise, le fossé se creuse entre niveaux de diplôme, *Bref du Céreq*, mars 2014, n° 319; pp.1-8.

Batard, P.E., Saillard, E. (2011): “Le chômage des jeunes: quel diagnostic? ”, *Trésor-Eco*, n°92; pp.1-8.

Bertolini, S., Filandri, M. (2014): “Lavoro, casa e famiglia: le strategie formali e informali dei giovani adulti ne Sud-Europa”, Version Provisoire présentée au Convegno Nazionale AIS-ELO “La regolazione dell'economia tra formale e informale”, 11-12 settembre 2014; pp.1-20.

Benoteau, I. (2015): “Quels effets du recrutement en contrat aidé sur la trajectoire professionnelle? Une évaluation à partir du Panel 2008”, *Economie et statistique*, n°477; pp. 85-129.

Bidart, C. (ed)(2006): *Devenir adulte aujourd'hui. Perspectives internationales*, Paris: L'Harmattan.

Borghi V. (2007): *Vulnerabilità. inclusione sociale e lavoro*, Milano: Franco Angeli.

Bunel, M., Ene, E., L'Horty, Y. et Petit, P. (2013): “Effets de quartiers, discrimination territoriale et accès à l'emploi. Les résultats d'un testing”. *Les Documents de l'ONZUS* (Observatoire Nationales des Zones Urbaine Sensible); pp. 1-52.

Buzzi, C. (2002): “Transizioni all'età adulta e immagini del futuro” in Buzzi, C., Cavalli, A., de Lilli, A., (eds), *Giovani del nuovo secolo. Quinto rapporto Iard sulla condizione giovanile in Italia*, Bologna: il Mulino.

Cahuc, P., Carcillo, S., Galland, O. et Zylberberg, A. (2013), *La Machine à trier. Comment la France divise sa jeunesse*, 2^e édition revue, Paris: Groupe Eyrolles.

Calmfors, L., Boeri, T. et Brugiavini, A., (eds) (2011), *The role of Unions in the twenty-first century*, Oxford University Press, Oxford, cit. in Reyneri Emilio (2011).

Caroleo, E., Pastore, F. (2007): “The Youth Experience Gap: Explaining Differences across European Countries”, *Quaderni del dipartimento di Economia, Finanza e Statistica*, n°41, Università di Perugia, décembre 2007.

Castel, R. (2004): *L'insécurité sociale. Che significa essere protetti*, Torino: Casa Editrice Einaudi.

Cavalli, A., Cicchelli, V and Galland, O. (eds): *Deus pays, deux jeunesse? La condition juvénile en France et en Italie*, coll. Le sens sociale, (2008), Rennes: Presse Universitaire.

Cereq (Centre d'étude sur les qualifications) (2014): "Quand l'école est finie. Premiers pas dans la vie active de la génération 2010. Enquête 2013", [en ligne]

http://www.lorpm.eu/upload/Laurent/Quand_ecole_finie_2014.pdf

Clark, K.B., Summers, L.H. (1982): "The Dynamics of Youth Unemployment", in Freeman, R.B., Wise, D. (eds), "The Youth Labor Market Problem: Its Nature, Causes and Consequences", National Bureau of Economic Research, Working Papers, University of Chicago Press, avril 1990.

Cicchelli (2013): "L'autonomie des jeunes", Paris : La Documentation française.

Cicchelli, V., Galland O. (2009): "Le trasformazioni della gioventù e dei rapporti tra le generazioni", in Sciolla L. (eds), Processi e trasformazioni sociali. La società europea dagli anni Sessanta a oggi, Roma-Bari: Laterza; pp. 255-296.

Cingolani, P. (2005): *La précarité*, Paris: Presses Universitaires de France (PUF),

Colombo, E., Rebughini, P. (2015): "Potentialités de l'intersectionnalité : réflexions à partir d'une recherche sur la précarité du travail chez les jeunes italiens", *revue ¿ Interrogations ?*, n°20; pp.1-14 Penser l'intersectionnalité [en ligne]: <http://www.revue-interrogations.org/Potentialites-de-l>

Cordelier, C. (2006): "De 1977 à 2002, l'emploi des jeunes salariés est de plus en plus découpé par des interruptions". *Insee Première*, n°114; pp.1-4.

Demazière, D., Giraud, O., et Lallement, M. (2013): "Comparer. Options et inflexions d'une pratique de recherche", *Sociologie du Travail*, n°55; pp.136-151

Eckert, H., Mora, V. (2008): "Formes temporelles de l'incertitude et sécurisation des trajectoires dans l'insertion professionnelle des jeunes", *Travail et Emploi*, n°113; pp. 30-46.

Eurostat (2015a): "Unemployment Statistics 2015" [en ligne]:

http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Unemployment_statistics, juillet 2015.

Eurostat (2015b): "EU statistics on income and living conditions (EU-SILC) methodology - in-work poverty" [en ligne]: <http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/submitViewTableAction.do>, octobre 2015.

Esping-Andersen, G. (1990): *The Three Worlds of Welfare Capitalism*, Cambridge: Polity Press

Galland, O. (2006): "Devenir adulte en Europe: un regard anthropologique" in Bidart, C. (ed): *Devenir adulte aujourd'hui. Perspectives internationales*, 2006 Paris: L'Harmattan; pp.23-35.

Giraud, O. (2004): "La comparaison comme opération de réductionnisme de la complexité. Le cas de la formation professionnelle", *Revue internationale de politique comparée*, 11(3); pp.349-368.

Goffette, C., Vero, J. (2015): "Chomage et qualité de l'emploi des jeunes: un tour de l'Europe en crise", *Bref du Cere2*, n°332, février 2015; pp. 1-4.

ILO (2012), "Global Employment Trends for Youth 2012", URL:

http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/documents/publication/wcms_180976.pdf, mai 2012.

Leccardi, C. (2005): *Tra i generi. Rilegendo le differenze di genere, di generazione, di orientamento sessuale*, Milano: Guerrini.

Lefresne, F. (2003): *Les Jeunes et l'Emploi*, Paris: La Découverte.

-(2007): "Les jeunes et l'emploi: parcours et dispositifs", in Loncle, P. (ed): *Les jeunes. Questions de société, question de politiques*, 2007, Paris: La documentation française; pp. 45-76.

L'Horthy, Y. (2004): "Instabilité de l'emploi: quelle rupture de tendance?" *Document de Recherche EPEE*, janvier 2004.

Lodigiani (2008): *Welfare attivo. Apprendimento continuo e nuove politiche del lavoro in Europa*, Trento: Erickson.

Loncle, P. (2007): *Les jeunes. Questions de société, questions de politique*, 2007, Paris: La Documentation Française;

Madsen, P.K. (1998): "Denmark: Flexibility, security and labour market success, Employment and training papers", Employment and Training Paper (ILO), n°53, mars 1999.

Nauze-Fichet, E., Tomasini, M. (2005): "Parcours des jeunes à la sortie du système éducatif et déclassement salariale", *Économie et statistique*, n°388-389; pp. 57-83.

Nicole-Drancourt, C. (1992): "L'idée de précarité revisitée", *Travail et emploi*, n°52; pp. 57-70.

Paugman, S. (2000): *Le salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*, Paris: Presses Universitaires de France (PUF).

Perrin, É. (2004): *Chômeurs et précaires, au cœur de la question sociale*, Paris: La Dispute.

Picart, C. (2014): "Une rotation de la main-d'œuvre presque quintuplée en 30 ans", *Document de travail*, Insee, n° F1402; pp. 1-45.

Reyneri, E. (2011): *Sociologia del mercato del lavoro. Il mercato del lavoro tra famiglia e welfare*, Bologna: Il Mulino, Bologna.

Reynaud, E. (1993), *Sociologie de l'emploi*, Paris: La Découverte.

Rose, J. (1998): *Les jeunes face à l'emploi*, Paris: Desclée de Brouwer.

Séné, A., Cordazzo, P. Trajectoires professionnelles et décohabitation des jeunes à la sortie de l'enseignement supérieur. Version Provisoire présentée à AIDELF-Bari «Trajectoires et âgés de la vie», mai 2014; pp. 1-14.

Solow, R. (2001): *Lavoro e Welfare*, Torino: Edizioni di Comunità.

Supiot, A. (eds): *Il Futuro del Lavoro*, 2003, Roma: Carocci.

Van de Velde, C. (2008): *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris: Presses Universitaires de France (PUF).

Wilthagen, T. (1998): "Flexicurity: a new paradigm for labour market policy reform?", *Social Science Research*, n.98, février 1998.